

Situation de la femme

M. Muir: Il y a aussi quelque chose d'irlandais là-dessous.

M. Fairweather: Très bien. C'est là l'aspect symbolique. Il est évident que le Canada a beaucoup de retard par rapport à des pays semblables du monde lorsqu'il s'agit d'avoir des représentants féminins dans la vie publique. La place que le gouvernement accorde aux femmes dans les postes supérieurs de la fonction publique est, selon moi, un scandale et une honte et j'espère que ce comité pourra faire quelque chose, même s'il doit peut-être se borner à des suggestions, pour mettre fin à un déséquilibre grave et scandaleux dans ce domaine. Et, comme nous, gouvernement et parlementaires, sommes des chefs de file en matière d'usages dans le domaine de l'emploi, j'espère que l'industrie dont le dossier n'est pas vierge non plus sous ce rapport, s'occupera rapidement de cette question.

Le comité n'est qu'un début. La commission royale recommandait:

... que le gouvernement fédéral prenne des mesures immédiates en liaison avec les provinces en vue de l'adoption d'une loi sur les garderies et les crèches, en vertu de laquelle on accorderait aux provinces une aide financière basée sur le partage des frais, pour la construction et le fonctionnement de garderies et crèches qui respectent les normes minimums prescrites, le gouvernement fédéral (a) payant la moitié des frais de fonctionnement; (b) fournissant, pendant une période initiale de sept ans, 70 pour cent des immobilisations et (c) recommande que l'on arrive à une entente similaire avec les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

● (1440)

Il faut déplorer que la déclaration du ministre au sujet de la composition du conseil, malgré la demande expresse des femmes du Yukon, ne prévoit pas une représentation de ce territoire.

Le chef de mon parti a souligné en termes éloquentes le besoin de créer une commission des droits de l'homme. J'espère que le gouvernement agira très rapidement à ce propos.

Des voix: Bravo!

M. Fairweather: Au nom de mon parti, monsieur l'Orateur, je me réjouis de la nomination de ce conseil. J'espère qu'il s'organisera rapidement, que ses membres feront sans cesse des recommandations au gouvernement et qu'ils pousseront à tel point le ministre que celui-ci en viendra à se demander pourquoi il les a nommés.

Enfin, le ministre a parlé de modifier le régime de pensions. Si ces modifications ne comprennent pas le droit des femmes canadiennes au foyer de contribuer au régime et ainsi de devenir admissibles à une pension aux termes du Régime de pensions du Canada, ce sera là une grave lacune dans la loi.

Des voix: Bravo!

M. Fairweather: Je puis assurer M^{me} Cooke et son nouveau conseil qu'elles auront l'appui enthousiaste du Parlement si elles poussent le ministre du Travail (M. Munro) jusqu'à la limite de sa résistance.

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, mon parti n'approuve pas cette déclaration si elle n'est que symbolique. Je la soupçonne fortement de représenter une mesure symbolique. En fait, en considérant les 28 nominations, on s'aperçoit que c'est purement symbolique car une seule femme a été nommée au conseil. Cela prouve que notre gouvernement continue d'adopter la même attitude et refuse de considérer cette question aussi sérieusement qu'il le devrait.

[M. Fairweather.]

L'injustice et la discrimination continuent de régner en matière d'emplois, de niveaux de salaires et de promotions. C'est tout à fait scandaleux. C'est particulièrement le cas au sein de la Fonction publique fédérale où un nombre infime de femmes occupent des postes supérieurs.

Les recommandations de la Commission royale d'enquête ne sont pas appliquées étant donné que cet organisme n'a pas à faire rapport au Parlement. Cette façon d'agir permettra simplement au ministre de se protéger derrière ce conseil. Ce n'est pas ce que nous voulons. Ce qu'il faut, c'est prendre des mesures au niveau parlementaire et que cet organisme relève directement du Parlement.

Nous approuvons les modifications que l'on envisage d'apporter aux programmes d'assurance et de pension, à la loi sur les justes salaires et les heures de travail ainsi qu'à la loi sur la pension du Service public. Cependant, nous ne devons pas oublier qu'une grande partie de ce travail a déjà été effectuée par la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme et qu'il est inutile de le refaire entièrement. Ce qu'il faut, c'est adopter des mesures législatives sans tarder.

Je suis heureux de représenter une circonscription de la Colombie-Britannique au sein de laquelle se trouvent deux femmes ministres du cabinet et une femme adjointe au premier ministre de la province.

Je le répète, c'est purement symbolique. Nous doutons fortement que toutes les recommandations de la Commission royale d'enquête soient mises en application aussi rapidement qu'elles devraient l'être. C'est une mesure de remplacement bien médiocre.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, si l'institution d'un conseil consultatif sur la condition de la femme peut contribuer à changer une certaine mentalité discriminatoire vis-à-vis la femme, et favoriser du même coup son émancipation et son épanouissement, elle pourrait s'avérer efficace.

Même si nous détestons toute mesure du genre croisade visant à assurer l'égalité des deux sexes, nous devons reconnaître qu'il existe encore des préjugés à ce sujet.

Quant à nous, du Parti Crédit Social du Canada, qui prêchons avec tellement de conviction la liberté de la personne humaine, nous prônons l'égalité de tous les individus, indépendamment de leur race, de leur nationalité ou de leur sexe.

Nous ne pouvons que souhaiter un apport encore plus grand de la femme dans l'élaboration de nos lois, dans l'administration de notre pays et dans le progrès général de la société.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je désire proposer une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. L'urgente nécessité de la motion vient de ce que nous avons appris que le gouvernement avait répudié la raison qui lui avait acquis l'appui de la Chambre, y compris son budget, qui mettait au premier plan la diminution du chômage et de l'inflation. De l'assentiment unanime de la Chambre, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell):